

Durée de l'emploi

Le travail est d'une durée d'environ 4 à 7 mois pour les fermes laitières et la moisson des récoltes (de mars à octobre) et de 8 à 12 mois pour la culture maraîchère.

Pour de plus amples renseignements

Résidents d'Ottawa, du Québec et des Maritimes

M. P. Businger

Conseiller

Agriculture et Affaires sociales

Ambassade royale des Pays-Bas

Édifice Standard Life

275, rue Slater

Ottawa (Ontario)

K1P 5H9

Résidents de l'Ontario et du Manitoba

M. A.L. Rijpkema

Vice-consul, Immigration

Consulat général des Pays-Bas

1, rue Dundas ouest

Bureau 2106, C.P. 21

Toronto (Ontario)

M5C 1Z3

Résidents de la Saskatchewan, de l'Alberta, et de la Colombie-Britannique

M. A.M. LeRoi

Vice-consul, Immigration

Consulat général des Pays-Bas

C.P. 945, Succursale A

Vancouver (Colombie-Britannique)

V6C 2N7



République fédérale d'Allemagne

(Étudiants)

Programme

Programme de travail étudiant de l'Association des professeurs d'allemand des universités canadiennes (l'APAUC)

Domaines d'emploi

Les services hôteliers et les restaurants

Admissibilité

- Être résident permanent du Canada;
- être inscrit à un établissement d'études postsecondaires, membre de l'APAUC;

- avoir entre 18 et 30 ans;
- posséder une bonne connaissance de l'allemand (une année d'université ou l'équivalent);
- ne pas avoir déjà bénéficié du programme. (Les boursiers du programme DAAD de Fribourg sont également admissibles.); et
- s'inscrire avant le 30 novembre.

Déplacements

Le gouvernement du Canada assume, en certaines circonstances, les frais de déplacement encourus par les candidats, entre leur lieu de résidence et Toronto.